



SITE INTERNET
<http://www.sppuqtr.ca>

Volume 10 / no 3 / 4 juin 2007

Le début d'un temps nouveau

Michel Voile
professeur au Département de
psychologie et président du
SPPUQTR



Les congressistes de l'ACFAS ont quitté. Le 75^e congrès de l'ACFAS est terminé et l'événement a été un grand succès d'organisation et de visibilité pour notre université. Nous offrons nos félicitations aux membres du comité organisateur, du comité scientifique ainsi qu'à l'ensemble des services et bénévoles qui ont fait de cet événement un grand succès. Il nous faut aussi souligner la participation des professeures et professeurs de l'UQTR qui se sont impliqués dans l'organisation de colloques et la diffusion du savoir. Plus de 150 étudiants de l'UQTR ont participé à cette 75^e édition de l'ACFAS. Les inscriptions des étudiants de l'UQTR ont été financées (11 000 \$) à même le résiduel de la pénalité sur le plancher d'emploi des professeures et professeurs de l'UQTR.

Il faut maintenant revenir à nos priorités et à notre agenda. La session hiver 2007 a été intense. Il nous suffit de mentionner l'aboutissement du dossier de la réorganisation de l'enseignement et de la recherche et des modifications conséquentes à notre convention collective, les départs du doyen des

études de cycles supérieurs et de la recherche et du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. La présentation d'un premier budget non déficitaire depuis presque une décennie laisse entrevoir de nouveaux horizons pour l'UQTR. Il importe maintenant de donner un visage à cette restructuration proposée par le recteur Bourque et entérinée par l'ensemble des intervenants dans notre Université. Il faut s'assurer que les priorités budgétaires déterminées par le conseil d'administration supportent les voies de développement de l'Institution et tiennent compte des nombreux sacrifices consentis au cours des dernières années. Il faut donc, le plus rapidement possible, procéder à l'embauche d'un nouveau vice-recteur aux études de cycles supérieurs et à la recherche et des trois doyens prévus dans la réorganisation. Certains de ces cadres n'auront que l'été pour se familiariser avec la nouvelle structure et les réalités de l'UQTR. À l'automne, tous devront être en mesure de discuter et de proposer des conditions de travail adéquates et harmonieuses aux professeurs et aux professeures de l'UQTR. En effet, c'est à l'automne que s'amorceront les négociations pour le renouvellement de la convention collective des professeurs. Rappelons que la convention collective actuelle prend fin le 30 septembre prochain. Le Syndicat aura alors complété l'analyse des résultats du sondage sur l'appréciation des conditions de travail et le Comité des relations de travail aura complété la tournée des départements et analysé les lignes directrices émanant des groupes de réflexion sur différents aspects de la tâche professorale auxquels ont participé de nombreux professeurs. Dès la rentrée, nous amorcerons le dernier droit qui conduira à l'élaboration et à l'adoption en assemblée générale, comme suite aux nombreuses consultations réalisées, d'un nouveau projet de convention. Nous ne pouvons que souhaiter que la nouvelle équipe saura tirer partie de la réinjection de fonds afin de redonner à l'enseignement et à la recherche la marge de manœuvre nécessaire pour concrétiser le vent de fraîcheur que tous espèrent voir se lever sur notre institution. Nouvelle équipe à la direction de l'UQTR, nouvelle équipe au Syndicat des professeurs et des professeures, nouvelle façon de faire les choses, nous ne pouvons et ne pourrions faire un faux pas sans en décevoir plus d'un.



Le renouvellement des contrats d'assurances collectives pour 2007-2008

Régis Fortin

Représentant des professeurs et des professeurs de l'UQAR
au Comité réseau sur les assurances collectives
Ligne Générale, Mai 2007

Lors de la réunion du Comité réseau sur les assurances collectives, tenue le 11 mai dernier, les représentants et représentantes des employés et des employées ainsi que des employeurs du réseau UQ ont été informés des résultats du renouvellement des trois contrats d'assurance collective : le contrat d'assurance salaire (invalidité), le contrat d'assurance vie et le contrat d'assurance accident-maladie.

Pour le contrat d'assurance salaire, dont les primes estimées sont de 5,7 M\$ en 2006-2007, le résultat de la négociation se traduit par une baisse de la prime de 121 000 \$ ou de 2,1 %.

L'assureur accepte aussi d'effacer 400 000 \$ au déficit accumulé, ce qui se traduira par une prime moins élevée lorsque ce déficit sera résorbé.

Pour le contrat d'assurance vie, dont les primes estimées sont de 2,7 M\$ en 2006-2007, il y aura une réduction de 399 000 \$ ou de 14,5 %. Les taux de prime pour l'assurance vie facultative resteront toutefois inchangés. De l'avis des actuaires, les taux actuels sont déjà très avantageux.

Pour le contrat d'assurance accident-maladie, le plus coûteux des trois contrats, avec une prime totale estimée à 11,6 M\$ en 2006-2007, il y aura augmentation de la prime de 15,6 %. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation du coût des

médicaments et à une hausse à la consommation.

Le tableau suivant compare les montants négociés avec les primes prévues en 2006-2007. Globalement, c'est une hausse de 1,3 M\$ ou de 6,4 % qui devra être supportée à parts égales par les employés et les employées et par les employeurs.

Lors de cette réunion, on a aussi appris que la disposition actuelle du régime d'assurance collective qui permet que les enfants de moins de 21 ans soient couverts par le régime, même s'ils ne sont pas aux études

à temps plein, est contraire à la Loi sur

l'assurance médicament du Québec. Même si le gouvernement a toléré cela depuis la

création du régime public d'assurance médicament en 1997, il pourrait dorénavant forcer les enfants de 18 à 25 ans, qui ne sont pas aux études à temps plein, à souscrire obligatoirement au régime public.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP) fait actuellement des représentations auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec pour permettre la protection des enfants de moins de 21 ans qui ne sont pas aux études à temps plein.

	2006-2007	2007-2008	Augmentation (Diminution)
Assurance salaire	5,7 M\$	5,6 M\$	-2,10%
Assurance vie	2,7 M\$	2,4 M\$	-14,50%
Assurance accident maladie	11,6 M\$	13,4 M\$	15,60%
TOTAL	20,1 M\$	21,4 M\$	6,40%

L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR



Le 26 avril dernier, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) organisait un 5 à 7 des officiers syndicaux membres pour souligner la fin de la session académique.

L'IPUQTR regroupe le Syndicat des employés et des employées de soutien, le Syndicat des chargés de cours et le Syndicat des professeurs et des professeuses.

Pour l'occasion, le Syndicat du personnel professionnel et l'Association générale des étudiants avaient accepté l'invitation de l'IPUQTR.

On reconnaît sur la photo Benoît Langlois, président de l'AGE, Mario Groleau, président du Syndicat du personnel professionnel, Denise Béland, présidente du Syndicat des employés de soutien, Carole Neill, présidente du Syndicat des chargés de cours et Michel Volle, président du Syndicat des professeurs et des professeuses.

Nouvelle grille de financement des programmes

Afin de déterminer le niveau de subventions qu'il doit verser aux universités, à l'enseignement et à la recherche, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a élaboré une nouvelle grille de financement des universités en fonction des EETP (étudiante, étudiant équivalent temps plein) selon les programmes où ils s'inscrivent. À titre d'exemple, un étudiant de premier cycle dans un programme d'administration coûtait 3 939 \$ en 1998-1999. Le MELS soustrayait de ce montant une partie des frais de scolarité perçus (1 155 \$) et versait le résiduel (2 784 \$) aux universités pour chaque étudiant de ce programme. Pour les étudiants des cycles supérieurs, le MELS utilisait une pondération bonifiant la subvention, car les coûts sont plus élevés pour ces derniers.

En avril 2002, le MELS et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) ont formé un comité conjoint sur le financement de la fonction enseignement des universités. L'objectif était d'implanter une nouvelle grille de financement des étudiants basée sur les coûts réels observés et applicable à un plus grand nombre de secteurs. Le vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante de l'UQTR (VRAFVE), M. René Garneau, représentait l'UQTR à ce comité.

Le plan de réinvestissement financier du Gouvernement du Québec, annoncé en décembre 2006, prévoit l'implantation de cette nouvelle grille de financement qui couvre 23 secteurs disciplinaires, comparativement à 11 secteurs dans l'ancienne. De plus, le financement est basé sur les coûts réels observés en 2002-2003 dans les grandes universités québécoises. Il faut noter qu'aucune constituante du réseau de l'UQ, située en région, ne figurait dans le groupe des universités analysées pour fixer les coûts réels. L'implantation de la nouvelle grille devait aussi se faire à coût zéro pour le Ministère.

Dans l'élaboration de la grille de financement des 23 disciplines, l'étudiant en lettres devient l'étalon comparatif, l'étudiant en administration était l'étudiant référence dans l'ancienne grille. Les coûts observés pour la formation d'un étudiant de premier cycle en lettres s'élèvent à 4 011 \$ et le MELS versera une subvention de 2 952 \$ au premier cycle, 13 060 \$ au 2^e cycle et 18 882 \$ au 3^e cycle (voir tableau complet pour les programmes de l'UQTR). L'étudiant en lettres se classe au début de l'échelle et l'étudiant en médecine vétérinaire à la fin avec un coût 7,2 fois plus élevé.

La nouvelle grille génère une perte de 6,1M\$ pour l'ensemble du réseau de l'UQ. L'UQAM, l'UQO et l'ÉTS sont les constituantes les plus pénalisées par cette nouvelle grille. L'UQTR enregistre un manque à gagner de seulement 95 000\$ pour 2006-2007. Par ailleurs, les autres volets du réinvestissement compensent largement cette perte. Rappelons que l'UQTR recevra une aide supplémentaire récurrente de 5,1M\$ à compter de 2006-2007, en plus d'une aide ponctuelle de 1,4M\$ en 2006-2007 et 2007-2008.

Par contre, si on compare les taux de financement de l'ancienne grille avec ceux de la nouvelle, on constate des écarts significatifs qui pourraient avoir des incidences sur le financement reçu à partir de la grille.

Financement des EETP par programme à l'UQTR

Ancienne grille 11 secteurs	Nouvelle grille 23 secteurs	Écart entre les coûts subventionnés		
		1er cycle	2e cycle	3e cycle
Santé paramédical	Sciences infirmières	(742 \$)	(1 200 \$)	21 783 \$
	Sciences pures	588 \$	3 584 \$	8 879 \$
Sciences pures	Mathématiques	(1 481 \$)	(2 805 \$)	5 138 \$
	Génie	1 306 \$	(1 010 \$)	7 651 \$
Sciences appliquées	Informatique	(763 \$)	(7 321 \$)	(1 278 \$)
	Sciences humaines et sociales	(483 \$)	2 260 \$	4 256 \$
Sciences humaines	Géographie	2 614 \$	8 649 \$	16 926 \$
	Éducation physique	2 427 \$	3 780 \$	18 794 \$
Sciences éducation	Éducation	951 \$	(2 531 \$)	6 124 \$
Administration	Administration	360 \$	(368 \$)	9 008 \$
Arts	Beaux-arts	3 073 \$	107 \$	1 227 \$
Lettres	Lettres	(245 \$)	3 335 \$	5 675 \$

Source : MELS février 2007

La nouvelle grille privilégie nettement les étudiants de 3^e cycle. À l'exception d'informatique (qui n'a d'ailleurs pas de programme de 3^e cycle), tous les autres programmes de 3^e cycle enregistrent une augmentation importante du financement par étudiant.

Au deuxième cycle, la situation est partagée : dans six secteurs (sciences pures, sciences humaines et sociales, géographie, éducation physique, arts et lettres) la subvention par étudiant est bonifiée, tandis que dans six autres secteurs (sciences infirmières, mathématiques, génie, informatique, sciences de l'éducation et administration) le niveau de subvention est réduit.

Au premier cycle, les écarts sont moins significatifs, mais peuvent avoir une incidence encore plus grande puisqu'ils visent un plus grand nombre d'étudiants. La nouvelle grille privilégie les programmes d'arts (+55%), d'éducation physique (+63%) et de géographie (+72%), tandis que les programmes de mathématiques, d'informatique et de sciences humaines voient leurs taux de financement réduits de 26%, 15% et 13% respectivement.

Est-ce que cette nouvelle grille aura une influence sur le recrutement des étudiants ou plus spécifiquement sur le maintien ou le développement de nouveaux programmes à l'UQTR? Le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs fait partie des priorités budgétaires pour 2007-2008, ce qui s'inscrirait dans la logique du financement supérieur pour de tels programmes. De plus, il faut rappeler que la subvention à la « diplomation » est aussi plus élevée pour les étudiants de cycles supérieurs : 500 \$ pour un baccalauréat, 1 000 \$ pour une maîtrise et 7 000 \$ pour un doctorat.

Alain Gamelin
conseiller aux affaires universitaires
SPPUQTR

Budget 2007-2008 de l'UQTR

Claude Genest

professeur au Département des sciences humaines, section géographie, vice-président aux services à la collectivité du SPPUQTR et membre du Conseil d'administration de l'UQTR



- **Dettes à long terme de 16,8M \$, dont 9M \$ au Siège social pour le financement des programmes de prises de retraite de 1997-1998**

Remarques :

Les revenus ont crû beaucoup plus rapidement que les dépenses. Depuis 1999-2000, les revenus de l'UQTR ont augmenté de 64% tandis que les dépenses ont fait un bond de seulement 40%;

En 2006-2007, contrairement à ce qu'indique la courbe (basée sur des prévisions), les revenus devraient dépasser de près de 3M\$ les dépenses;

Depuis 1999-2000, les salaires ont augmenté moins rapidement (33,3%) que l'ensemble des dépenses (64%). **La croissance de la masse salariale des professeurs est largement inférieure à celle de tous les personnels de l'Université pour la période visée;**

Les dépenses dédiées à l'administration de l'UQTR augmenteront de 7,1% en 2007-2008 par rapport à l'année précédente;

Les dépenses reliées au Rectorat et aux vice-rectorats ont augmenté de 274% depuis l'année 1999-2000. De façon générale, les dépenses d'administration ont doublé depuis 1999-2000;

Les dépenses dédiées à l'enseignement et à la recherche augmenteront de 7,8% en 2007-2008;

Les dépenses reliées aux départements n'augmenteront toutefois que de 4,1% en 2007-2008;

Les dépenses reliées aux services de gestion de l'enseignement et de la recherche augmenteront beaucoup plus que celles prévues pour les départements.;

Les services reliés à la reconfiguration administrative de l'enseignement et de la recherche auront une croissance importante de leurs dépenses;

Au Décanat des études de premier cycle, on ajoute 200 000 \$ pour le bureau de la réussite étudiante;

Au décanat aux études de cycles supérieurs et à la recherche, on ajoute 105 000 \$ pour un bureau de la valorisation de la recherche;

Au Décanat de la gestion académique des affaires professorales, on ajoute 394 000 \$ au niveau du mobilier et appareils.

Le 22 mai 2007, le conseil d'administration de l'UQTR a déposé les prévisions de revenus et de dépenses pour l'année 2007-2008. Les chiffres confirment le début d'une nouvelle ère de prospérité pour l'UQTR. L'année financière 2006-2007, qui se termine le 31 mai prochain, devrait se conclure par un surplus de près de 3M \$ grâce au réinvestissement du Gouvernement du Québec. Les revenus prévus pour 2007-2008 ne tiennent pas compte de la hausse des droits de scolarité annoncée par le Gouvernement pour les années à venir. Précisons que le Gouvernement Charest a prévu une hausse cumulative de 50\$ par session pendant les cinq prochaines années. Plusieurs millions de dollars de plus pour l'UQTR. En 2011-2012, à la fin de la période d'augmentations, cela représentera pour l'UQTR (avec le même nombre de EETP qu'en 2007-2008), une somme supplémentaire de 7,6M\$ au niveau des droits de scolarité seulement et cela sans compter les frais afférents, les frais d'inscription, etc.

Comment la Direction se propose-t-elle d'utiliser ces revenus supplémentaires, estimés à près de 11M\$, dans le cadre du prochain exercice financier?

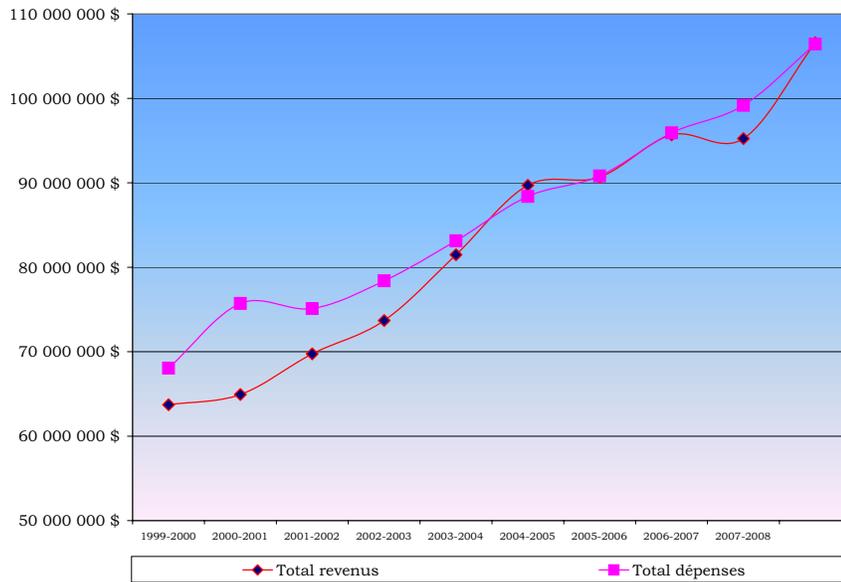
Nous limiterons notre analyse aux grands postes budgétaires. À l'automne, nous aurons l'occasion de revenir sur plusieurs aspects de la situation budgétaire de l'UQTR, plus particulièrement sur les projets d'immobilisation et le déficit accumulé. Mentionnons que le Comité exécutif a déjà discuté avec les délégués syndicaux du budget 2007-2008 et que en début juin, l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR rencontrera le Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante à cet effet.

Au 31 mai 2008, la Direction prévoit que la situation financière de l'UQTR sera la suivante:

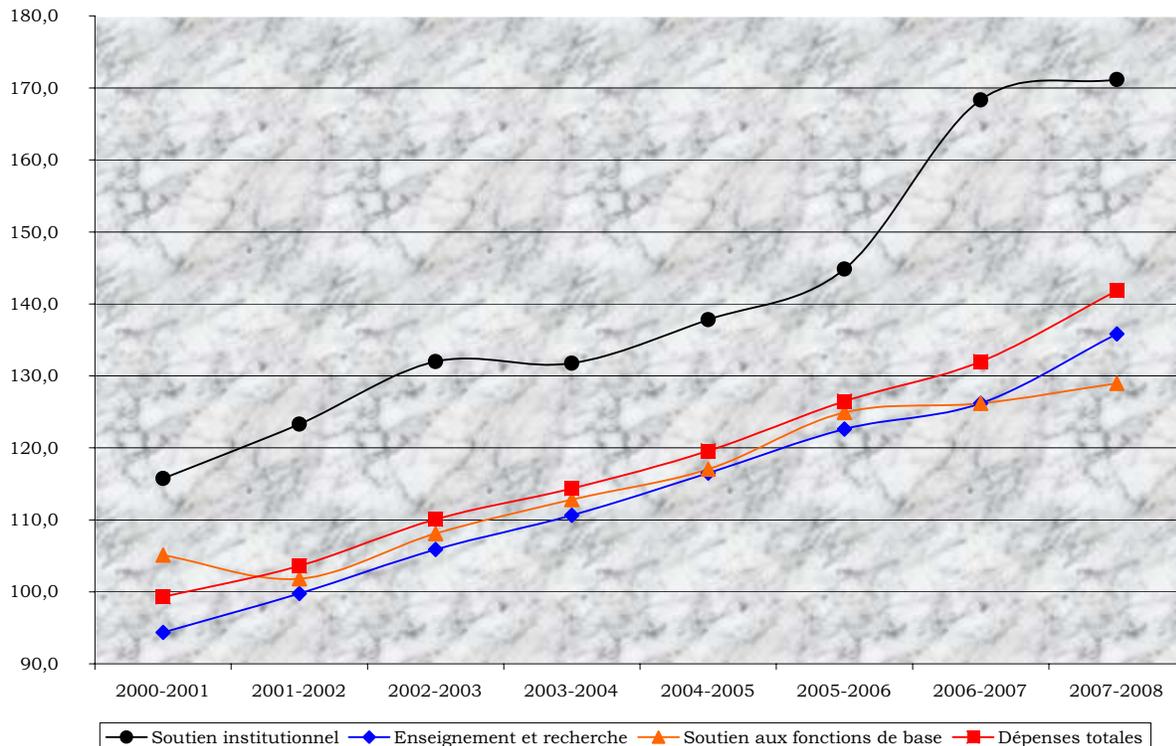
- **Revenus de 106 579 100 \$ (sans compter les revenus supplémentaires anticipés provenant de la hausse des frais de scolarité annoncée)**
- **Dépenses de 106 423 600 \$**
- **Surplus d'opérations de 155 000 \$**
- **Déficit accumulé qui se chiffrerait à environ 12M\$**

Alain Gamelin
Conseiller aux affaires universitaires
SPPUQTR

Évolution des revenus et des dépenses de l'UQTR

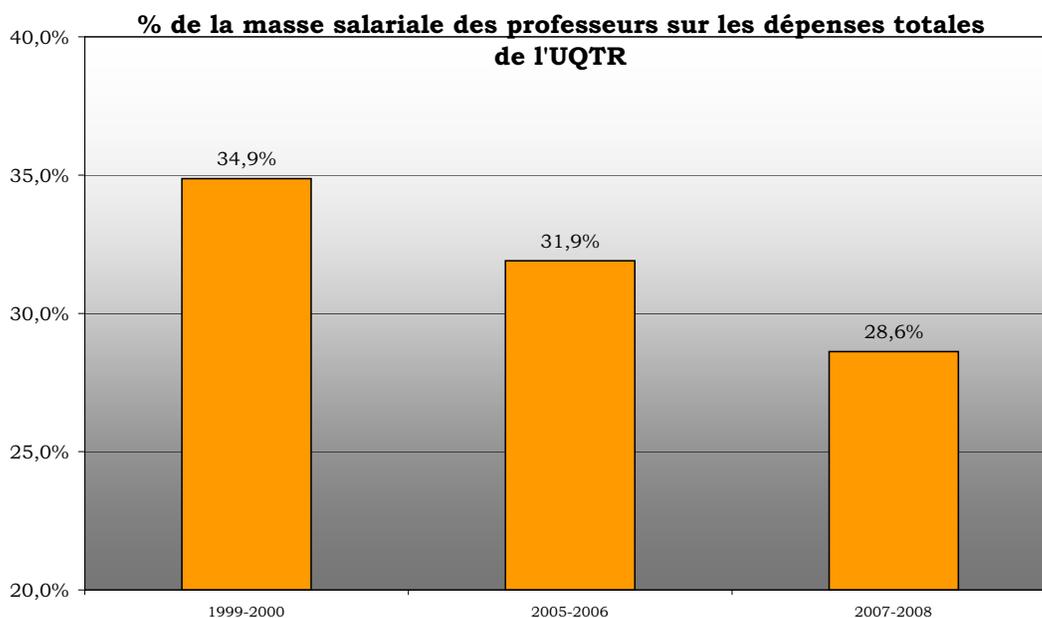
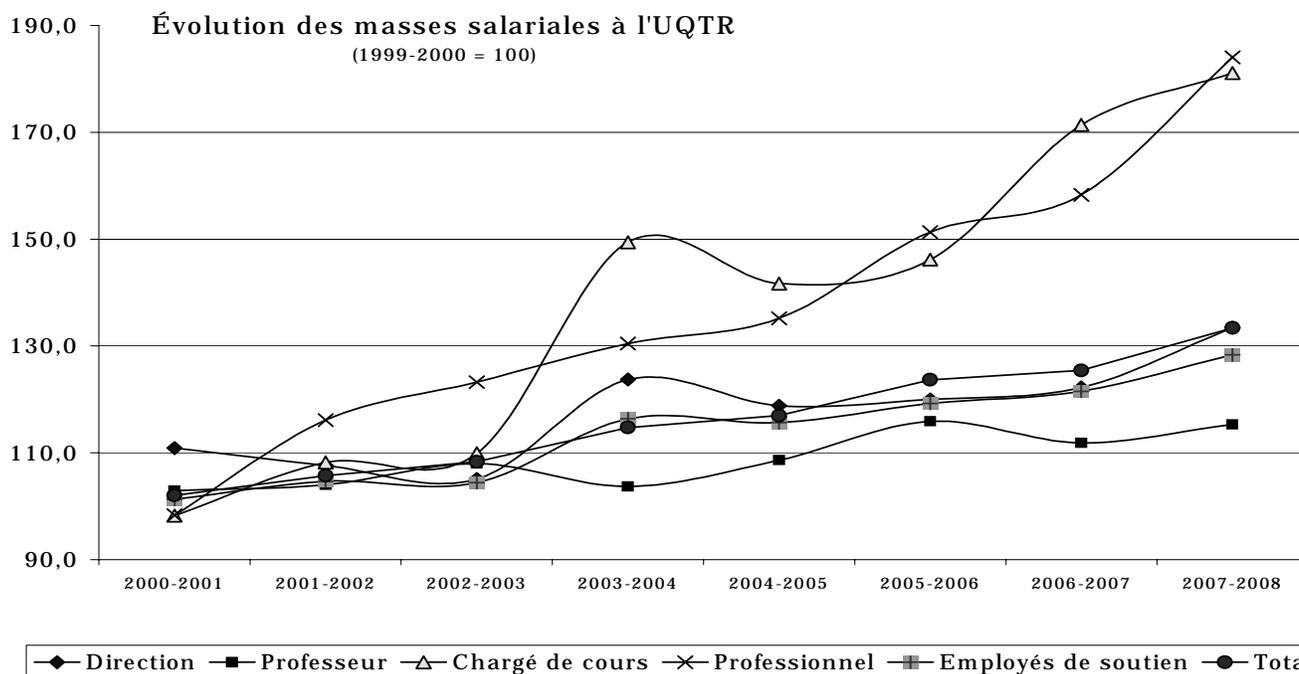


Évolution des dépenses par secteur à l'UQTR (1999-2000 = 100)



Enseignement et recherche: départements, décanats, Bureau du VRER, périphérie, formation continue et coopération internationale.
Soutien institutionnel: Rectorat et vice-rectorats, secrétariat général, registraire, finances, personnel, approvisionnement, relations publiques, sécurité et communication.
Soutien aux fonctions de base: bibliothèque, audiovisuel, informatique et animalerie.

Source : Cahiers des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2006-2007.



Priorités budgétaires 2007-2008 de l'UQTR

1- Réduction du déficit accumulé	155 000 \$
2- Accentuation de la transformation organisationnelle	0 \$
3- Soutien à la réalisation du Plan stratégique 2004-2009	350 000 \$
4- Accroissement de notre performance en recherche	120 000 \$
5- Recrutement aux cycles supérieurs	100 000 \$
6- Accès à de nouvelles clientèles	245 000 \$
7- Investissement accru dans la programmation et le support à l'enseignement	600 000 \$
8- Bonification des services rendus aux étudiants	483 700 \$
9- Relève et augmentation de capacité	0 \$
10- Service de soutien à la mission universitaire	1 079 000 \$
11- Amélioration de la vie sur le campus	Budget d'investissement

Réunion du RRUQ

**Assemblée générale annuelle du
Régime de retraite de l'UQ
Mardi 5 juin 2007
14 h30
Pavillon Ringuet, salle 4020**

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des candidats à l'élection et période de vote
3. Déclaration d'intérêts des membres du comité
4. Rapport de gestion et présentation des modifications au règlement
5. Période de questions, commentaires et suggestions
6. Levée de l'assemblée

Nouvelle cérémonie pour les professeurs retraités

Le 19 avril dernier, le Comité des services à la collectivité organisait une autre cérémonie pour souligner la prise de retraite de six (6) professeurs.

L'activité se déroulait au restaurant le Castel des Prés et regroupait les professeurs retraités, leur conjointe ou conjoint, les directions de département concerné, le Président de l'Association des professeurs retraités et les représentants du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeurs.

Le Syndicat a remis à chacun une aquarelle de André Lafontaine, un artiste de Nicolet ainsi qu'un bon d'achat, gracieuseté de la Coopérative universitaire de Trois-Rivières.

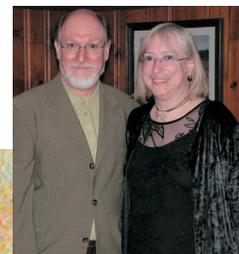
Les convives ont eu l'occasion d'apprécier les talents littéraires et le sens de l'humour de la directrice du Département de chimie-biologie, la professeure Hélène-Marie Thérien, qui a fait un éloge remarqué de ses collègues et amis Alain Maire et Claude Gicquaud.

On reconnaît sur la photographie :

Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité du Syndicat, René Harbec du Département de génie mécanique, retraité depuis le 1er février 2007, Claude Gicquaud du Département de chimie-biologie, retraité au 1er septembre 2007, Serge Dulac du Département des sciences de l'activité physique, retraité depuis le 1er janvier 2007, Gaétan Gagnon du Département de psychoéducation, retraité au 1er juin 2007, André Plante du Département de psychoéducation, retraité depuis le 1er janvier 2006, Alain Maire du Département de chimie-biologie, retraité au 1er septembre 2007 et Michel Volle, président du Syndicat.



Photos Alain Gamelin



Quand nous serons vieux



Ailleurs dans le réseau universitaire

L'ACPPU entreprend une nouvelle étude

L'ACPPU amorcera dès l'automne une vaste enquête sur la charge de travail du personnel académique. Selon James Turk, directeur général de l'ACPPU, « peu d'aspects du milieu universitaire et collégial au Canada se révèlent plus complexes, ou moins bien étudiés, que la charge de travail du personnel académique. À l'heure où les établissements d'enseignement supérieur dépendent des deniers publics et misent tout autant sur la satisfaction du public, les données de cette enquête viendront alimenter les efforts constants que nous déployons pour bien faire comprendre les enjeux du travail du personnel académique et assurer l'organisation adéquate et la juste rémunération de ce travail. »

L'ACPPU mènera cette enquête auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de 10 000 répondants.

Les réponses recueillies seront analysées au cours de l'hiver et du printemps par un groupe de travail placé sous la direction du professeur Paul Grayson de l'Université York. Le rapport final sera terminé à l'automne 2008.

« Le questionnaire prendra 30 minutes à remplir, mais nous espérons que les membres qui seront invités à participer à l'enquête y verront une chance de contribuer à dresser un premier tableau complet de la charge de travail des membres du personnel académique au Canada », indique M. Turk.

Il compte bien que l'étude aidera les associations membres de l'ACPPU dans le processus de négociation et qu'elle permettra de sensibiliser le public au travail du personnel académique.



L'augmentation des taux d'inscription dans les universités canadiennes se poursuivra

Un rapport de l'AUCC prévoit une croissance continue à l'échelle nationale.

Ottawa, le 2 mai 2007 - D'après une récente étude de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), les taux d'inscription aux universités canadiennes connaîtront une augmentation de 70 000 à 150 000 étudiants à temps plein au cours de la prochaine décennie, et ce, malgré des défis d'ordre démographique qui se poseront dans certaines régions du pays.

Le premier volume de l'édition 2007 de la publication Tendances dans le milieu universitaire porte sur les effectifs. On y soutient que les exigences de l'économie canadienne, de plus en plus axée sur le savoir, demeureront une force motrice de l'augmentation des taux d'inscription à l'échelle nationale. Comme le marché du travail fait appel à un nombre croissant d'experts du savoir, les Canadiens

continueront à se tourner vers les universités pour y puiser les compétences et l'expertise dont ils ont besoin.

Les universités canadiennes sont appelées à ne pas renouveler leurs contrats avec Coca-Cola

Les étudiants de tout le pays appellent les universités canadiennes à ne pas renouveler leurs contrats avec Coca-Cola. Ce mouvement de boycottage s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale destinée à dénoncer les pratiques répréhensibles de la société américaine en matière de droits humains, de travail et d'environnement dans des pays comme l'Inde et la Colombie.

Les organisateurs de la campagne citent des rapports établissant que des travailleurs et des dirigeants syndicaux employés chez Coca-Cola en Colombie ont subi les attaques de groupes paramilitaires. Depuis 1989, sept syndicalistes qui travaillaient dans des usines d'embouteillage de Coca-Cola en Colombie et un chef d'usine pro-syndicat ont été assassinés, et de nombreux autres employés auraient reçu des menaces de mort ou auraient été kidnappés et torturés.(...)

Une demande d'accès à l'information déposée par le journal étudiant Eyeopener à l'Université Ryerson a permis d'apprendre que Coca-Cola verse à cette dernière 765 000 \$ pour empêcher la vente des produits de son concurrent Pepsi-Cola sur le campus. Le contrat d'exclusivité de cinq ans signé en 2004 aide ainsi l'établissement à rembourser sa dette de capital et à financer son programme de bourses académiques et sportives. Les organisateurs de la campagne à Ryerson ont lancé une pétition exhortant la direction à réexaminer son entente avec Coca-Cola.

La société Coca-Cola a créé un site web de relations publiques (www.cokefacts.com) qui a pour objectif de réfuter les allégations de pratiques abusives en matière de travail, d'environnement et de droits humains. (Bulletin ACPPU, mars 2007)

http://www.acppubulletin.ca/fr_article.asp?id=206§ion=143



Centre de formation et de recherche en alimentation - L'Université Laval analyse les nouvelles propositions reçues

Québec, le 2 avril 2007 - À la suite d'un second appel de soumissions lancé le 24 janvier dernier, deux distributeurs alimentaires – Métro Richelieu Inc. et Sobeys Québec – ont déposé des propositions liées au Centre de formation et de recherche en alimentation (CFRA) dans les délais fixés à 15 h le 30 mars.

Le Comité exécutif de l'Université Laval a, comme prévu, mandaté un comité d'évaluation pour procéder à l'analyse des propositions et pour lui faire des recommandations au plus tard le 30 avril prochain.

Nouvelles de la FQPPU

**Fédération québécoise
des professeures
et des professeurs
d'université**



**POUR SORTIR DE L'IMPASSE BUDGÉTAIRE SUR LE FINANCEMENT
DES UNIVERSITÉS**

**LA FQPPU DEMANDE LA CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL ET
UN DÉBAT PUBLIC**

Montréal, le 24 mai 2007 - Une fois de plus, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) est forcée de déplorer que le budget du gouvernement libéral déposé aujourd'hui ignore complètement le problème crucial du réinvestissement dans les universités.

Compte tenu du fait que le Québec dispose cette année d'importants revenus additionnels provenant de la réforme de la péréquation et de profits exceptionnels d'Hydro-Québec, on aurait pu s'attendre à ce qu'au moins une partie de ces revenus soit affectée au soulagement du déficit accumulé des universités et que le gouvernement annonce son intention de s'attaquer sérieusement au problème du rétablissement d'un financement adéquat des universités, comme il le fait à l'égard de la santé en mettant sur pied un groupe de travail sur son financement. Or il a choisi une tout autre voie en consentant des réductions d'impôts de 950 millions de

dollars en 2007-2008. Il verse, par ailleurs, 500 millions de dollars au Fonds des générations cette année et annonce qu'il ajoutera l'année prochaine 200 millions de dollars à ce Fonds.

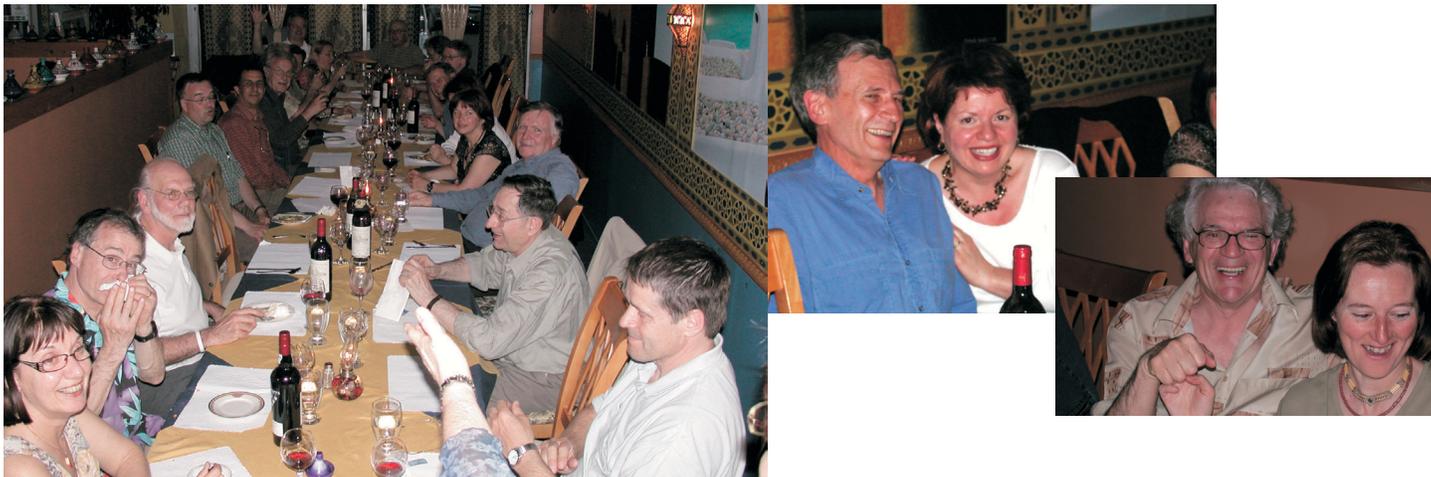
Au nom d'une présumée amélioration de la situation des générations futures, le gouvernement prive l'enseignement supérieur d'investissements qui lui manquent dramatiquement et hypothèque par le fait même tant la génération actuelle que les générations futures. La FQPPU considère inacceptable que cette situation se répète d'année en année. Malgré le fait qu'une Commission parlementaire tenue en 2004 ait mobilisé d'énormes énergies, suscité de grands espoirs et mené au dépôt de quelque quatre-vingt-dix mémoires (90) faisant état d'un consensus de tous les secteurs de la société quant à la nécessité de réinvestir les sommes nécessaires dans l'enseignement supérieur, rien ne semble se profiler à l'horizon pour que soit mise en place une solution définitive à ce problème.

La FQPPU profite de ce budget pour alerter la population québécoise et réclamer de toute urgence la création, par le gouvernement, d'un groupe de travail qui fasse dans les plus brefs délais le bilan des études et propositions qui ont été produites dans la foulée des travaux de la Commission parlementaire de 2004. Le mandat de ce groupe de travail serait d'élaborer des propositions sur l'ensemble des questions relatives au financement et à l'organisation du système universitaire dans une perspective d'accès démocratique aux études supérieures. Il permettrait également de rechercher la voie d'un développement harmonieux du système, rompant avec le mode actuel fondé sur une concurrence irrationnelle et dilapidatrice de ressources. Le rapport d'un tel groupe de travail permettrait d'amorcer un débat public devenu indispensable.

Souper reconnaissance

Depuis plusieurs années, le Comité exécutif invite l'ensemble des professeurs impliqués dans des comités syndicaux à une petite activité reconnaissance pour leur dévouement. Bon an, mal an, une cinquantaine de professeurs représentent le Syndicat ou leur collègues au comité exécutif, au conseil syndical, au comité de promotion, au comité des services à la collectivité, à la commission des études, au conseil administration, etc.

Une vingtaine de professeurs se sont donc retrouvés au restaurant le Baraka pour un souper marocain bien animé.



Fermeture du Secrétariat

Veillez prendre note que le Secrétariat du Syndicat des professeurs et des professeures fermera pour la période estivale du vendredi 22 juin à 17h au vendredi 17 août inclusivement.

Vous pouvez toutefois laisser sur la boîte vocale du Syndicat les messages importants. Nous verrons à y donner suite.

Les officiers du Comité exécutif et le personnel du Syndicat vous souhaitent un bel été.

À LOUER

Appartement à sous-louer à Lausanne en Suisse, pour la période du 1er août 2007 au 31 juillet 2008. Meublé, cuisine toute équipée, vaisselle incluse.

Trois chambres à coucher, grand salon avec cheminée, deux balcons avec vue sur le Lac Lehman et les Alpes. Jardin, stationnement.

À 15 minutes de l'Université de Lausanne et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Pour information, Daniel Da Silva, 514-524-4620

Opinion du lecteur du Point d'Ancre

Le Point d'ancre est ouvert à l'expression d'opinions concernant les différents aspects de la vie universitaire.

Nous invitons donc les lecteurs à nous faire parvenir leurs textes par courrier électronique.

Le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR n'est aucunement responsable des idées exprimées et elles n'engagent que les personnes qui signent les textes.

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2007-2008

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Mircea Gonciar, deuxième vice-président aux affaires syndicales, Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Pierre Baillargeon, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.

Le Point d'ancre est publié par le Comité exécutif

Pour correspondance :

SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Téléphone 819.376.5041

Télocopieur 819.379.2341

Courriel : syndicat.professeurs@uqtr.ca

Internet : www.spuqtr.ca



**Syndicat des professeurs
et des professeures**

Université du Québec à Trois-Rivières

**Le logo du Syndicat des professeurs et des professeures
regroupe trois niveaux de signification :**

le livre ouvert

l'arbre en croissance

les mains ouvertes vers les étudiants et la société